

Approches de la richesse, richesses de l'approche :
l'économie politique à la FOPES

**« La théorie de la régulation » :
une approche féconde pour la FOPES**

C'est presque une définition : les étudiants, chercheurs ou enseignants à la FOPES se sentent concernés par le changement social. Et pas seulement par curiosité intellectuelle : il leur est demandé de devenir - ou ils ont déjà choisi d'être - acteurs de changement. Les questions auxquelles ils sont confrontés ont quasiment toujours une composante économique, mais se laissent difficilement enfermer dans les limites strictes de la théorie économique dominante. En somme, les *fopésiens* sont constamment concernés, d'une manière ou d'une autre, et chacun à son niveau, par la question qui est au cœur de la théorie de la régulation : celle des *transformations d'un système économique conçu comme indissociable du politique, du social et des institutions qui en découlent*.

1. Origine et objet de la théorie de la régulation

L'approche de la régulation (ou théorie de la régulation, TR) est un courant de pensée né des travaux de quelques économistes français dont les plus connus sont Robert Boyer et Michel Aglietta¹. C'était au milieu des années septante, au moment où la FOPES prenait corps : les soixante-huitards, devenus adultes, n'avaient pas tous tourné leur veste. Quelques chercheurs intéressés par l'analyse du capitalisme en longue période se sentaient à l'étroit aussi bien dans le marxisme, trop dogmatique, que dans la macroéconomie keynésienne, qui manquait à leurs yeux d'assise socio-politique et historique. Ils se risquèrent donc à inventer une nouvelle voie entre ces deux pôles. Ils furent les premiers à percevoir et à proclamer que la crise n'était pas seulement conjoncturelle, que ses enjeux étaient beaucoup plus vastes, qu'elle marquait peut-être la fin de l'âge d'or, qu'il fallait, pour comprendre les changements économiques en cours, les situer dans le temps long de l'histoire et les relier à leurs racines sociales et politiques.

Ces chercheurs appliquaient à l'économie le concept de *régulation* initialement proposé par le philosophe Canguilhem : « *l'étude de la régulation du capitalisme ne peut pas être la recherche de lois économiques abstraites. C'est l'étude de la transformation des rapports sociaux créant des formes nouvelles à la fois économiques et non économiques, formes organisées en structures et reproduisant une structure dominante, le mode de production* » (Aglietta).

Tenter de comprendre la logique de transformation du capitalisme, à travers des phases de stabilité et des phases de crise ; tenter de comprendre comment des conflits sociaux génèrent des institutions qui vont produire pendant un temps des régularités, jusqu'à ce que de nouvelles contradictions émergent, voilà un programme de recherche qui mérite toute l'attention des *fopésiens*.

¹ Faute de place, les références bibliographiques ne peuvent être fournies ici. Le lecteur intéressé peut se référer à l'article suivant et à sa bibliographie : I. Cassiers, « Robert Boyer : La théorie de la régulation : une analyse critique » dans X. Greffé, J. Lallement et M. De Vroey : *Dictionnaire des grandes œuvres économiques*, Dalloz, 2002, pp. 65-73.

Signalons aussi le site de la régulation: <http://www.upmfgrenoble.fr/irepd/regulation/index.html>.

2. Quelques concepts clés de la théorie de la régulation

La TR participe à la construction d'une alternative à la théorie économique dominante - la théorie néo-classique - qui repose sur une vision du monde où des individus rationnels cherchent à maximiser leur bien-être ou leur profit et se rencontrent par l'intermédiaire des marchés. Loin de cette vision individualiste et mécanique, il s'agit pour la TR d'enchaîner l'économique dans le social, le politique, le juridique. Les « lois économiques » ne sont pas invariables dans le temps et dans l'espace : le mode de production capitaliste, tout en restant capitaliste, évolue, se transforme sous l'effet des rapports socio-politiques et des institutions qui en résultent.

La TR a emprunté ses concepts de base à la tradition marxiste, puis les a affinés, complétés, par des emprunts à la macroéconomie et autres sciences sociales. On peut les hiérarchiser en trois niveaux d'abstraction croissante : (1) formes institutionnelles ; (2) régime d'accumulation (3) mode de production.

Les rapports sociaux se codifient dans des *formes institutionnelles*. Par exemple, après la deuxième guerre mondiale, les conflits du travail débouchent sur des lois sociales et sur la constitution de la sécurité sociale ; les tensions économiques internationales aboutissent à la constitution d'un régime monétaire et financier par les accords de Bretton-Woods. La TR distingue cinq catégories de formes institutionnelles : le rapport salarial, le régime international, la concurrence, la monnaie et l'Etat.

Selon les lieux et les périodes de l'histoire, les configurations particulières de ces formes institutionnelles, toujours soumises au changement, peuvent trouver une cohérence génératrice de régularités, de phases de croissance relativement homogènes, ou se révéler au contraire contradictoires et engendrer des crises. Lorsque la régularité domine, on parlera de *régime d'accumulation*. Les trente années de croissance exceptionnelle qui vont de la guerre au choc pétrolier dessinent bien un régime d'accumulation, qualifié de *fordiste*.

Mais la crise, autant que la croissance, fait partie de la dynamique du capitalisme. Une crise peut affecter temporairement le mode de régulation, ou elle peut révéler des contradictions insurmontables au sein des formes institutionnelles en vigueur, et dès lors marquer le terme d'un régime d'accumulation. Les *régulationnistes* ont diagnostiqué très tôt, dès 1976, que la crise était de nature structurelle et allait entraîner des transformations irréversibles au sein du mode de production capitaliste, chose qui semble aujourd'hui tout à fait évidente. Le *mode de production* est le niveau conceptuel le plus abstrait. On pourrait imaginer une crise *du* capitalisme qui conduirait à une autre organisation des rapports de production et d'échange... mais la question n'est peut-être pas à l'ordre du jour.

3. Richesse de l'approche de la régulation pour la FOPES

Par son approche holistique - c'est à dire englobante - la TR fournit non seulement une réflexion théorique et épistémologique engagée, non seulement une analyse très concrète de la croissance et des crises, mais encore - apport le plus important pour la FOPES - un point d'appui pour une interrogation prospective.

En actant la nature structurelle d'une crise qui s'étire en longueur, en s'efforçant d'en comprendre les mécanismes et les enjeux, la TR se donne les moyens d'explorer une question

majeure : sur quoi va déboucher la crise du régime d'accumulation fordiste ? Nous traversons une période chaotique où les formes institutionnelles de l'après-guerre ne font plus système ; peut-on, à travers ce désordre, détecter les prémices d'un nouveau régime d'accumulation ?

Etre un acteur de changement efficace, ne serait-ce pas comprendre pourquoi des institutions comme la sécurité sociale sont soumises à pression, mais sans se résigner ou s'arc-bouter dans une attitude défensive ; tenter de voir clair dans les transformations du capitalisme sans les prendre pour une fatalité ; bref, analyser soigneusement la situation dans laquelle on se trouve et y poser modestement ses pions ?

Isabelle Cassiers,
Professeur d'économie à l'UCL
et chercheur qualifié du FNRS